

**Brest
terres
océanes**  **BRETAGNE
INTENSE**

*Nouvelle
Destination touristique
de Bretagne*

Dossier de Presse

Mercredi 18 décembre 2013 – Pointe Saint-Mathieu



Communiqué de presse

→ Mercredi 18 décembre 2013, à la pointe Saint-Mathieu

La Région lance *Brest Terres Océanes*, nouvelle Destination touristique de Bretagne

Pierrick Massiot, Président du Conseil régional, François Cuillandre, Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest, Maria Vadillo, Vice-présidente de la Région au tourisme et au patrimoine et André Talarmin, Vice-président du Pôle métropolitain du Pays de Brest chargé de l'économie, ont officiellement lancé, ce jour, la nouvelle Destination touristique de Bretagne, *Brest Terres Océanes*.



Brest
© Fanny Sabatier



Au sein d'une destination Bretagne, bien identifiée mais fortement concurrencée, les nouvelles *Destinations touristiques de Bretagne* constituent **dix univers de découverte touristique**, dessinés par les visiteurs eux-mêmes*. *Brest Terres Océanes* correspond au périmètre

géographique du Pays de Brest ; la partie sud de la Presqu'île de Crozon étant également mise en valeur par la Destination *Quimper Cornouaille*.

Coordonnée par le **Pôle métropolitain du Pays de Brest**, fruit d'un renforcement des coopérations entre les sept communautés du Pays de Brest, en étroite partenariat avec les intercommunalités, les offices de tourisme et la CCI de Brest, la nouvelle Destination *Brest Terres Océanes* traduit une volonté partagée de tous les acteurs touristiques locaux de travailler autour d'un projet commun.

Reconnue en début d'année par la Région Bretagne, la Destination *Brest Terres Océanes* fait partie des **5 Destinations déjà constituées**, avec *Brocéliande*, *Quimper Cornouaille*, *Cœur de Bretagne-Kalon Breizh* et *Baie de Saint-Brieuc-Les Caps*.

* L'étude « Mergoat », unique en France, a été réalisée par l'Observatoire régional du tourisme auprès de 17 000 visiteurs afin de connaître précisément les grandes aires de séjour et de circulation des touristes pendant leur séjour en Bretagne (2005-2008). L'enquête a été complétée depuis (2011), permettant de confirmer les tracés des destinations.

Une métropole porte d'entrée à forte notoriété, une gamme exceptionnelle de paysages et de ressources naturelles, la culture et le patrimoine maritime, la présence de nombreuses activités nautiques, une forte concentration de lieux de visites et d'attraction : la Destination *Brest Terres Océanes* dispose de puissants atouts. L'objectif est de rassembler et fédérer les énergies pour développer sa visibilité et son attractivité.

Une Destination au cœur de l'attractivité régionale

Au cœur de l'attractivité touristique de la Bretagne, ces Destinations, initiées dans le cadre du **Schéma régional du tourisme (Acte 2)**, proposent une nouvelle organisation pour le tourisme breton, plus en phase avec la réalité de l'économie touristique et plus performante en termes d'offre, de lisibilité et de mise en marché des territoires.

Cette nouvelle organisation facilitera également **l'articulation entre tourisme littoral et tourisme intérieur**. Car pour être reconnue par la Région, une Destination doit avant tout refléter la **volonté partagée de tous les acteurs touristiques d'un territoire, publics et privés, de travailler ensemble**.

Outil de développement et de promotion du tourisme en Bretagne, le CRT (Comité régional du tourisme) sera chargé de promouvoir les 10 Destinations de manière lisible, notamment via le site www.tourismebretagne.com, auprès du public breton et de proximité.



© Pierre Torset



© Alexandre Lamoureux

Brest Terres Océanes, Bretagne intense

Une métropole maritime à forte notoriété, un pôle de séduction composé des îles de la mer d'Iroise, une gamme exceptionnelle de paysages bretons et de ressources naturelles, la présence de nombreuses activités nautiques, une forte concentration de lieux de visites et d'attraction : *Brest Terres Océanes* c'est une Bretagne qui étonne et dépayse par son authenticité et sa modernité, une « Bretagne intense ».

La découverte de la destination *Brest Terres Océanes* commence par Brest, métropole maritime ouverte sur le monde et donnant sur la plus grande rade d'Europe, un plan d'eau praticable toute l'année pour les activités nautiques. Port des grands explorateurs, des records et de la course au large, Brest a développé une culture maritime unique et profite d'une situation d'exception avec aux alentours de nombreux sites naturels préservés.

Plein ouest sur *Brest Terres Océanes*, l'Iroise et ses îles. Un patrimoine d'une valeur exceptionnelle avec le phare de la pointe Saint-Mathieu comme avant-poste et l'archipel de Molène et Ouessant, labellisés réserve de biosphère mondiale par l'Unesco. La mer d'Iroise est à l'origine du premier parc naturel marin français, c'est un espace privilégié pour de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères marins.

Au sud de la rade de Brest, la presqu'île de Crozon avec ses falaises escarpées, ses plages de sable fin, ses criques secrètes, ses pointes et caps majestueux... Autant de merveilles à découvrir, à l'occasion par exemple d'une randonnée sur le sentier des douaniers qui sillonne la côte. Ses plans d'eau exceptionnels, la rade de Brest et la baie de Douarnenez, permettent également la pratique de nombreuses activités nautiques dans les meilleures conditions.

Prêts pour un grand bol d'air ? Direction les Abers et la côte des Légendes sur la côte nord du Finistère pour y découvrir des paysages sauvages et une nature préservée. Aux abers profonds à l'ouest succèdent un chaos rocheux et de magnifiques plages de sable blanc, le plus fin d'Europe ! Le port de plaisance de l'Aber Wrac'h, seul port en eau profonde entre Brest et Morlaix gardé par le phare de l'île vierge, est une étape privilégiée des amateurs de nature et de petit cabotage.

Dernière étape, entre horizons marins de la rade de Brest et paysages de landes des monts d'Arrée, Landerneau et son arrière-pays recèlent des trésors de patrimoine civil et religieux. Les enclos paroissiaux, avec la finesse des détails de leurs sculptures ciselées dans le granit, ne vous laisseront pas de marbre. Une culture bien vivante vous y attend également avec des manifestations et équipements culturels de premier plan.

Pour promouvoir et commercialiser cette destination d'exception, un site Internet va être lancé en avril 2014 : www.brest-terres-oceanes.fr. Ce site permettra à tous, habitants ou visiteurs, de (re)découvrir la destination avec notamment des sujets magazine et de nombreux articles. Rendez-vous dès à présent sur le site pour vous inscrire à la newsletter... D'autres surprises suivront dans les prochaines semaines.



© Fanny Sabatier

BREST TERRES OCÉANES : PROFIL D'UNE DESTINATION D'EXCEPTION

- Plus de **9 000 emplois** touristiques (6% de l'emploi salarié total)
- **117 000 lits** touristiques
- **17 000 résidences secondaires** (+23% depuis 1999)
- **607 000 nuitées en hôtellerie** (58% de nuitées d'affaires contre 42% en Bretagne)
- **421 000 nuitées en camping** d'avril à septembre (31% en locatif contre 47% en Bretagne)
- **Nautisme** : 370 km de linéaire côtier ; la plus grande rade d'Europe ; 5 ports de plaisance ; de nombreux centres nautiques et des plans d'eau exceptionnels
- **Patrimoine maritime** : les Tonnerres de Brest, fête maritime internationale; la tour Vauban à Camaret, inscrite au patrimoine mondial par l'Unesco ; la route des phares de Brest à Plouguerneau
- **Culture** : le Quartz à Brest, 1^{ère} scène nationale hors Paris ; le FHEL, fonds d'art contemporain à Landerneau, propulsé au premier plan avec l'exposition Miró ; l'abbaye de Daoulas, cloître roman unique en Bretagne, son jardin des simples et ses expositions au cœur de l'abbaye
- **Famille** : Océanopolis à Brest, 1^{er} équipement touristique de Bretagne par sa fréquentation ; la Récré des 3 curés à Milizac en Iroise, 1^{er} parc d'attraction de Bretagne ; le conservatoire botanique national à Brest, avec son jardin remarquable et ses serres tropicales
- **Tourisme d'affaires** : le Quartz Congrès, équipement de haute qualité qui accueille de nombreuses manifestations nationales et internationales
- **Animations et festivals** : festival du Bout du monde à Crozon ; Fête du bruit à Landerneau ; Astropolis et les Jeudis du port à Brest...



© Sylvie Beekandt,

Une destination d'exception

***Brest Terres Océanes* est la destination maritime par excellence. Avec comme terrain de jeu la plus grande rade d'Europe et près de 400 kilomètres de côtes, *Brest terres océanes* est le lieu idéal pour découvrir ou pratiquer de nombreuses activités nautiques.**

Voile, surf, kayak, kite-surf, planche à voile, plongée, stand-up paddle... Toute **une palette d'activités nautiques** proposées sur la destination et adaptées à tous les âges et à tous les niveaux de pratique. En plus de plans d'eau exceptionnels praticables toute l'année, *Brest terres océanes* compte également de nombreux centres nautiques, plusieurs petits ports et **cinq ports de plaisance** : le Château et le Moulin blanc à Brest, Camaret et Morgat en presqu'île de Crozon, l'Aber Wrac'h à Landéda.

Le territoire est un pôle de référence de la **course au large** : les plus grands skippers trouvent à Brest un accueil et des infrastructures à la hauteur de leurs attentes. Les marins d'exception ont également leur promenade « Brest, port des records » sur l'emblématique quai Eric Tabarly au port du Château, matérialisée par des plaques de bronze marquées de leurs empreintes de mains. Et tous les 4 ans Brest devient, avec **les Tonnerres de Brest**, le plus grand port du monde : cette fête maritime internationale réunit plus de 700 000 visiteurs.

Brest Terres Océanes, c'est aussi une destination idéale pour **la randonnée et les sports de nature**. Le sentier des douaniers (GR 34) permet de longer les 400 kilomètres de côte de la destination entre la presqu'île de Crozon et la côte des Légendes. L'occasion de découvrir des paysages extraordinaires et plusieurs sites emblématiques sur ce parcours : la tour Vauban à Camaret inscrite au patrimoine mondial par l'Unesco, la route des phares de Brest à Plouguerneau, ou encore le hameau de Meneham à Kerlouan, au cœur de la côte des Légendes.

Les enfants plébiscitent également *Brest Terres Océanes*, **destination prisée des familles** qui y apprécient la concentration unique en Bretagne de lieux de visites et d'attraction : Océanopolis, le parc de découverte des océans, est le 1^{er} équipement touristique de Bretagne par sa fréquentation (441 000 visiteurs) ; la Récré des 3 curés à Milizac en Iroise, parc de loisirs familial, est le 1^{er} parc d'attraction de Bretagne (193 000 visiteurs).

Brest Terres Océanes est également une **destination culturelle**, appréciée des habitants et de plus en plus reconnue comme telle par les visiteurs : l'Ensemble Matheus, qui s'est imposé comme l'une des formations les plus reconnues du monde musical grâce à sa démarche artistique audacieuse et ouverte à tous, réside depuis sa création au Quartz à Brest, 1^{ère} scène nationale hors Paris (150 000 spectateurs). Le FHCL, fonds d'art contemporain à Landerneau, a quant à lui rassemblé plus de 125 000 visiteurs pour l'exposition Miró organisée en 2013.

Plusieurs **centaines d'animations et festivals** sont organisées chaque année sur la destination *Brest Terres Océanes*, dont les plus emblématiques : le festival du Bout du monde à Crozon (67 000 festivaliers) ; la Fête du bruit à Landerneau (45 000 spectateurs) ; Astropolis à Brest, grand évènement de la musique électro (30 000 spectateurs) ; les concerts et spectacles gratuits des Jeudis du port à Brest (80 000 spectateurs)...



© Bernard Galeron



© Marc Le Tissier

Le Pôle Métropolitain du Pays de Brest, « structure facilitatrice » de la Destination



Le Pôle métropolitain a été désigné par les communautés du Pays de Brest « structure facilitatrice » pour mettre en place la destination touristique *Brest Terres Océanes*. Les collectivités, les structures touristiques du Pays de Brest et la CCI de Brest se sont ainsi rassemblées autour d'un plan d'actions coordonné par le Pôle métropolitain. Ce plan d'actions vise dans un premier temps à développer un dispositif numérique commun pour promouvoir et commercialiser efficacement la nouvelle destination touristique.

Une plateforme marketing touristique établie en 2011 définit un positionnement partagé et dessine les orientations et enjeux touristiques en Pays de Brest. Elle souligne l'urgence nécessaire de se regrouper et de construire ensemble une destination commune, dans un **contexte concurrentiel exacerbé**. Suite à cette étude, les élus du Pôle métropolitain du Pays de Brest ont souhaité passer à une organisation plus cohérente et se rassembler autour d'une destination touristique partagée.

Pour mettre en œuvre cette ambition nouvelle et rendre effective la destination, le Pôle métropolitain a **rassemblé les acteurs touristiques locaux** autour d'un plan d'actions partagé. La dénomination *Brest Terres Océanes* a été adoptée pour incarner cette nouvelle destination puis une **charte graphique commune** a été conçue pour rassembler et fédérer les énergies, afin de faire connaître *Brest Terres Océanes* puis développer sa visibilité et son attractivité. Cette nouvelle destination va également contribuer à son échelle au **renforcement de l'offre de la destination Bretagne**.

La charte graphique de *Brest Terres Océanes* a vocation à être partagée et reprise par tous les acteurs touristiques locaux dans leur communication, pour que la promotion de la destination soit la plus efficace possible et pour apporter une réelle valeur ajoutée dans la **fidélisation et la conquête de nouvelles clientèles** (pour consulter la charte graphique : www.pays-de-brest.fr/charte-graphique-brest-terres-oceanes).

Pour poursuivre le déploiement de la destination *Brest Terres Océanes*, deux actions majeures sont prévues sur le premier semestre 2014 : **un site et une webapp** (application pour smartphones et tablettes) animés par les offices de tourisme locaux, afin de promouvoir et commercialiser l'ensemble de la destination et de ses offres touristiques ; **une carte touristique** regroupant les principaux points d'intérêt majeurs de la destination, qui sera diffusée par les offices de tourisme pour capter les visiteurs et les inciter à rayonner sur l'ensemble de la destination.

Plus d'informations l'adresse suivante : www.pays-de-brest.fr/tourisme



©Jacques Bruylants



© Pierre Torset

L'Acte 2 du Schéma régional du tourisme : Un projet nouveau pour la découverte des univers touristiques de Bretagne



Dans un contexte très concurrentiel, la Bretagne, parmi les toutes premières régions touristiques de France (9 millions de visiteurs, 66 000 emplois directs et 8% du PIB), doit impérativement gagner en attractivité et compétitivité. L'offre, en termes de séjours et de loisirs, doit répondre au mieux aux attentes des visiteurs et exprimer, de manière plus lisible, la diversité et la richesse des différents univers qui constituent la Bretagne. La mise en place des nouvelles *Destinations touristiques* est une des réponses concrètes apportées par l'Acte 2 du Schéma régional du tourisme* pour relever ce défi.

Faire de la Bretagne une destination leader et durable

Adopté en **juin 2012** par le Conseil régional, le **Schéma régional du Tourisme** s'est fixé pour objectif d'affirmer la Bretagne comme une **destination leader et durable** qui doit figurer dans les catalogues nationaux et internationaux.

Élaborés en concertation avec les professionnels, **cette nouvelle stratégie et son plan d'actions** visent à consolider l'économie touristique à travers **2 volets complémentaires**.

Le premier place le visiteur au cœur des projets. Celui-ci a besoin d'être séduit, bien accueilli et enchanté par son séjour.

* En 2007, les élus avaient adopté un 1^{er} Schéma régional du tourisme. Une dynamique nouvelle qui a permis d'engager la modernisation du tourisme breton, désormais reconnu comme une filière économique à part entière nécessitant une politique régionale adaptée à son développement.

Pour y parvenir, établir en amont une **nouvelle manière de travailler ensemble et de s'organiser** avec les professionnels, mutualiser les moyens et gagner en efficacité, s'imposent comme autant de nécessités. Accompagner ces changements constitue l'objet du **second volet**.

Dix Destinations touristiques : une nouvelle carte touristique de la Bretagne

C'est dans le cadre de ce second volet que prennent place **les dix Destinations touristiques de Bretagne** : au cœur de l'attractivité régionale, elles composent une **nouvelle carte touristique de la Bretagne** qui se détache des contours administratifs. L'étude de l'ORT a en effet révélé que la majorité des visiteurs distinguait et désignait avant tout des **grands ensembles bretons, certains confirmés, d'autres en émergence** : « Golfe du Morbihan », « Côte de granit rose », « Saint-Malo », « Cornouaille » ou « Brocéliande ».

Les Destinations, reconnues par le Conseil régional, relèvent d'un consensus local portant sur **trois éléments fondateurs** : **le périmètre, la dénomination et le choix de la structure locale facilitatrice** pour leur mise en œuvre.

<i>Destinations reconnues</i>	<i>En cours de finalisation (dénominations provisoires)</i>
Brocéliande Quimper - Cornouaille Brest Terres Océanes Cœur de Bretagne-Kalon Breizh Baie de Saint-Brieuc - Les Caps	Côte de granit rose - Baie de Morlaix Saint-Malo – Baie du Mont Saint-Michel Rennes - Portes de Bretagne Golfe du Morbihan Redon - Guérande - La Baule

Les îles bretonnes constituent une 11^e destination.

LE TOURISME EN BRETAGNE EN QUELQUES CHIFFRES

La Bretagne reste la **4^{ème} destination touristique française en termes de fréquentation**, et la **région la mieux identifiée en termes de notoriété**. Elle est également la **1^{ère} région pour la pratique des activités nautiques**.

Les chiffres clés du tourisme breton en 2012 :

- **9 millions** de visiteurs par an,
- **93 millions** de nuitées de séjours,
- **66 000 emplois** en moyenne annuelle, près de **75 000** en saison (**8% du PIB breton**),
- **876 hôtels** pour 50 600 lits,
- **738 campings classés** correspondant à 272 000 places.

Carte des Destinations touristiques de Bretagne

